



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA COMMISSION DES ÉTUDES CERTIFIE QUE

Manon Leclerc

A SATISFAIT AUX EXIGENCES DU PROGRAMME DE

maîtrise en sexologie,

EN FOI DE QUOI LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN VERTU DE SES POUVOIRS LUI DÉCERNE LE GRADE DE

maître ès arts (M.A.).

FAIT À MONTRÉAL,
SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ
LE 6 JUILLET 1993.



LE RECTEUR

LE REGISTRAIRE